

Élection d'un membre du collège des personnalités extérieures du conseil d'administration

Les représentants des personnels et des étudiants et les personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et le CNRS du conseil d'administration

*Vu le Code de l'éducation, notamment l'article L712-3 ;
Vu les statuts modifiés de l'université Bretagne Sud, notamment l'article 6 ;
Vu le règlement intérieur modifié de l'université ;*

Les statuts de l'université Bretagne Sud (UBS) fixent la composition du conseil d'administration.

Parmi ses membres, un collège de 8 personnalités extérieures comporte notamment 4 personnalités qualifiées désignées après un appel public à candidatures.

Ainsi, deux de ces sièges étant vacants, un appel public à candidatures a été lancé le 11 décembre 2023 sur le site internet de l'UBS.

Afin de garantir la parité entre les femmes et les hommes au sein du collège des personnalités extérieures du conseil d'administration, seules des femmes pouvaient candidater.

À la suite de cet appel public, une candidature recevable est parvenue à l'UBS pour le siège de représentant d'un établissement d'enseignement secondaire.

Il s'agit de la candidature Madame Marie-Noëlle TISON, proviseure du lycée Alain René Lesage à Vannes.

Conformément à l'article 6-2 des statuts de l'UBS, les personnalités qualifiées désignées à titre personnel sont élues par les représentants élus des personnels et des étudiants et les personnalités extérieures désignées par les collectivités territoriales et le CNRS.

L'élection a lieu à la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour ou à la majorité relative au second tour.

Après en avoir délibéré,

Élisent, à bulletins secrets, à l'unanimité des suffrages exprimés, Madame Marie-Noëlle TISON membre du conseil d'administration de l'UBS en qualité de personnalité qualifiée représentante d'un établissement d'enseignement secondaire.

Documents en annexe :

- Néant

Décompte des votes :

Membres en exercice :	27	Pour :	17
Membres présents :	13	Blancs ou nuls :	0
Membres représentés :	4	Abstentions :	0

Visa de la Présidente, Virginie DUPONT
Par délégation, Sébastien LE GALL

Transmission au Recteur, Chancelier des universités : 19 mars 2024

